

Concours d'affiches 2022 - Pour le 39e Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté

MODALITÉS DE PARTICIPATION & RÈGLEMENT

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement et se fait exclusivement conformément aux présentes conditions de participation. Chaque participant·e au concours est invité·e à proposer sa propre vision d'artiste.

Le concours est ouvert à tous les artistes/graphistes/concepteurs, professionnels ou amateurs, désireux de participer. La date limite de participation est le 30 novembre 2021, 18 heures.

L'inspiration pour les projets d'affiches se fera sur le titre du Festival :
« Migrations, Cultures et Citoyenneté »

Quelques mots clefs pour vous aider :

Métissages des cultures, Citoyenneté de résidence, Citoyenneté égale, Faire société ensemble, Commune humanité

I - CONTENU / FORMAT

Le texte suivant doit figurer de manière lisible et visible sur l'affiche :

**Le mois du Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté
39ème édition - Mars 2022**

Des logos de sponsors devront pouvoir être intégrés dans les parties inférieures et supérieures des affiches.

Les couleurs doivent se prêter à une reproduction en quadrichromie. Les affiches doivent être réalisables en impression offset. Les documents peuvent être créés sous format informatique (Photoshop, Illustrator, Indesign).

Format de l'affiche utilisée pour le festival : version imprimée offset / Format 297mm de largeur X 630 mm de hauteur.

II - SOUMISSION DE VOS CRÉATIONS

Chaque participant pourra présenter un ou plusieurs projets. Afin d'être éligible, vous devez envoyer une version numérique de votre création sur l'email : info@clae.lu et/ou une version imprimée par voie postale :

Par email :

En JPEG – environ 1Mega

L'objet du mail doit contenir :
CONCOURS AFFICHE 2022

Vous pouvez renseigner vos contacts avec votre numéro de téléphone dans le corps du mail.

L'auteur doit certifier de façon manuscrite avec un fichier attaché que « **son projet est un travail personnel, réalisé seul par l'auteur, suivant une idée personnelle originale** » avec une signature.

et/ou par voie postale:

à envoyer à l'adresse postale du CLAE :

CLAE
CONCOURS 2022
26 rue de Gasperich
L-1617 Luxembourg

Vous pouvez renseigner vos contacts avec votre numéro de téléphone sur un papier ou au dos de l'oeuvre.

L'auteur doit certifier de façon manuscrite que « **son projet est un travail personnel, réalisé seul par l'auteur, suivant une idée personnelle originale** » avec une signature. LES ŒUVRES NE SONT PAS RETOURNEES A LEUR AUTEUR. Le CLAE services prendra le plus grand soin des œuvres qui lui seront confiées. Toutefois il ne pourra pas être tenu responsable de la perte, du vol ou de la détérioration des œuvres.

CLAE asbl

26 rue de Gasperich
L-1617 Luxembourg
RCS : Luxembourg F3788

Tel. : +352 29 86 86-1

Email : info@clae.lu

www.clae.lu

III - DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date limite de participation est le **30 novembre 2021, 18h00 heure locale**.

La date d'envoi du courrier ou du courriel fera foi pour le vote.

Le participant garantit qu'il est titulaire de tous les droits requis pour la publication de sa création, et que celle-ci ne viole aucun droit de publication, droit relatif à la protection des données à caractère personnel et dans le cadre du respect du droit d'auteur.

IV - RÉSULTATS

Les décisions du jury seront prises oralement à la majorité des voix et seront sans appel. Le jury est composé par les organisateurs.

Le jury décernera le **Prix Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté du CLAE : prix de 600 Euros**. Le projet donnera lieu à la réalisation de l'affiche du festival 2022.

Les résultats du concours seront publiés sur le site du CLAE, sur ses comptes de réseaux sociaux, ainsi que dans la presse.

Le CLAE se réserve le droit d'annuler, d'interrompre, de suspendre, de reporter ou de modifier, dans une étendue acceptable pour les participants, le concours, en tout ou partie, sans préavis, en cas d'événement fortuit indépendant de sa volonté l'empêchant d'effectuer le concours conformément à ce qui était prévu. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait envers les participants, les gagnants ou les tiers.

Les concurrents qui désireront retirer leurs projets non primés, sont priés de les reprendre au CLAE entre le 30 mars et le 30 avril 2022 au plus tard. Les projets ne seront pas retournés par courrier.

V - DROIT D'AUTEUR

Conformément aux dispositions de la loi sur le droit d'auteur, chaque artiste reste libre de signer son projet et d'exposer sous son nom le projet présenté, une fois que les résultats du concours auront été publiés.

En cas de non-attribution du prix, le jury pourra proposer de faire un ou plusieurs achats. Le prix sera versé sur le compte bancaire des lauréats.

Le CLAE reste propriétaire du projet primé. Le CLAE pourra disposer du projet primé pour une diffusion sur tout type de supports ou médias dans la mesure où cette diffusion, sans contrepartie financière, permet de favoriser la publicité du festival ou de faire référence aux projets du CLAE.

Le nom de l'auteur sera mentionné dans le cadre de cette diffusion. Le CLAE pourra, dans le cadre de rétrospectives, de publications, etc. utiliser cette œuvre.

Des droits de reproduction du projet primé pourront être concédés aux auteurs, au cas par cas. Ils sont à négocier avec le CLAE pour qu'ils ne soient pas en contradiction avec la philosophie et les valeurs véhiculées par le Festival.

VI - POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le présent avis de protection des données s'applique aux concours organisés à travers toute l'Europe par le CLAE en sa qualité d'organisateur.

Chaque participant peut à tout moment vérifier et mettre à jour ou supprimer les informations la concernant.

Les demandes doivent être adressées à l'adresse info@clae.lu. Il sera mis fin au traitement des données (s'il existe) dans les meilleurs délais et les informations personnelles présentes dans le système seront détruites.

En ce qui concerne les données à caractère personnel concernant les participants, collectées et traitées par le CLAE en sa qualité d'organisateur du concours, l'organisateur est responsable au sens du Règlement général sur la protection des données (Règlement (UE) 2016/679 ; « RGPD »).

Seuls les destinataires dûment habilités peuvent accéder, dans le cadre d'une politique de gestion des accès, aux informations nécessaires à leur activité dans le cadre de ce concours.

Veillez noter que Facebook, Twitter et Instagram traitent les données relatives à leurs utilisateurs et les exploitent à des fins commerciales conformément à leurs propres directives relatives à la protection des données. Le CLAE n'a aucune influence sur le traitement des données par les fournisseurs de réseaux sociaux et n'est pas en mesure de le contrôler.

Tout recours juridique est exclu.

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

CLAE asbl

26 rue de Gasperich
L-1617 Luxembourg
RCS : Luxembourg F3788

Tel. : +352 29 86 86-1

Email : info@clae.lu

www.clae.lu

